

LE LOCLE Aubaine pour certains commerçants, la fête est vécue plus cruellement par ceux qui voient leur terrasse réquisitionnée pour d'autres qu'eux. Qu'en est-il de la priorité au commerce local?

Noyés dans le tsunami des Promos

SYLVIE BALMER

La vague de la Fête des promotions a submergé le centre-ville du Locle. Quelque 200 stands ont commencé à prendre leurs quartiers mercredi soir. Les petites structures de sociétés locales voisinent avec les immenses tentes ou food-trucks des professionnels, dissimulant les entrées des immeubles et les vitrines des commerces. Beaucoup ferment dès le jeudi soir, faute d'accès. Et si certains se félicitent de l'aubaine commerciale, d'autres se sentent totalement exclus de la fête, à leur grand regret.

«**C'est difficile de déplacer le stand du Rotary.**»

BERNARD GAFNER
PRÉSIDENT DU COMITÉ ORGANISATEUR



Dépités, les propriétaires de la brasserie voient leur terrasse réquisitionnée pour le Rotary et l'entrée de leur café obstruée. CHRISTIAN GALLEY

Gérant du restaurant du Passage, Ali Keknik peut profiter d'un stand dans le prolongement de son commerce. Il salue «la volonté des organisateurs de donner la priorité aux commerçants. Il s'agit d'un gain très intéressant. Je ne comprends pas que des commerçants ralentent. Ils devraient s'adapter», estime-t-il.

Fermetures forcées

Pour d'autres types de commerces, coiffeurs ou boutiques d'objets ou de vêtements, c'est moins évident. Sylviane Roulet, responsable du P'tit Mag, face à la grande scène, fermera aujourd'hui et samedi. «Il y a beaucoup de bruit, les vitrines tremblent. Et nous ne pouvons pas recevoir de livraison, faute d'accès.» Ces deux jours de fermeture forcée représentent un manque à gagner certain, confie-t-elle, mais elle reste conciliante. «Ce n'est qu'une fois par année...» Ceci dit, elle relève que la fête s'étend

toujours plus. «Cette année, on avait interdiction de parquer huit jours avant la fête.»

L'épicerie de l'Ame verte fermera aussi de ce jour à mardi. Mais le cogérant Simon Schmid reste lui aussi philosophe. Mieux, il apprécie cette coupure bienvenue. «Ça fait une respiration. Mais je comprends que ce soit problématique pour d'autres. Cela représente un manque à gagner, en terme de livraison, c'est impossible.» Tenir un stand devant le magasin? «Pourquoi pas? A terme, cela pourrait être sympa de s'impliquer dans la fête, mais aujourd'hui, notre structure est trop petite.»

Les nouveaux propriétaires du café du Marché, Gahni et Véronique Ben Rabah, auraient eux aussi bien aimé être associés à la fête et bénéficier de cette priorité aux commerçants. Au lieu de ça, l'entier de leur terrasse est occupé par les tentes du Rotary club, qui

débordent jusque sur l'entrée de leur établissement. Idem côté est, occupé par le stand du Tennis club. Reste à peine un mètre pour accéder à leur bar, soit un tiers de moins que ce qu'exige la police du feu.

Demande écrite avant mars

«Notre demande pour avoir un stand est restée lettre morte cette année», regrette Véronique Ben Rabah. Soit. Les époux réitéreront leur demande l'an prochain. Pour l'heure, «nous étions d'accord de partager l'espace. A défaut d'occuper nos 15 mètres de terrasse, si on nous en avait laissé juste trois, histoire de ne pas dissimuler notre entrée, nous aurions été satisfaits. Mais là, on disparaît totalement. Personne ne nous verra!» Tenancière depuis 2015, la jeune femme parle d'expérience. «C'était déjà le cas lors des deux dernières éditions. Nous avons enregistré

un chiffre d'affaires trois fois moins important qu'un samedi d'été normal avec la terrasse.»

Un œil sur place confirme que le marquage au sol rose n'a pas été respecté. «En effet, il est erroné», admet Bernard Gafner, président du comité d'organisation. «Mais c'est le cas aussi à d'autres endroits. Ce marquage n'est là que de manière indicative.» Il admet avoir «zappé» la discussion orale avec la tenancière. «Mais le règlement des Promos est clair: ceux qui veulent un stand doivent en faire la demande écrite au comité avant mars.» Ce que la propriétaire du café assure avoir fait dès octobre. Las, «leur lettre est passée à la trappe. Et ils n'ont pas pu fournir une copie pour prouver qu'ils l'avaient bien envoyée.»

«Nous aussi, on doit bosser»

Reste-t-il un espoir aux époux

Rabah pour que le tir soit rectifié l'an prochain? «On pourrait leur proposer l'emplacement à l'est de leur établissement, sur la ruelle qui monte à la gare», suggère Bernard Gafner. Mais pourquoi pas leur propre terrasse, en bonne logique? «C'est difficile de déplacer le stand du Rotary dont la structure s'inscrit parfaitement à cet endroit», explique-t-il. Y aurait-il des indébouillonnables? «Non. Mais la question doit être discutée.»

Affaire à suivre l'an prochain, donc. Pour cette édition, les propriétaires du café du Marché le répètent: «Même cachés derrière les tentes, nous serons ouverts! On ne nie pas que l'organisation des Promos représente beaucoup de travail. Mais nous aussi on doit bosser, sept jours sur sept, pour nous en sortir. Alors il faut bien comprendre qu'on ne fait pas ça pour embêter. Mais ce café, c'est notre gagne-pain.»

Bash-Man, premier percussionniste en live de Michael Jackson

Michael Jackson? «Le souvenir le plus fort que je garde de lui, c'est son humilité. L'être humain le plus humble que j'ai rencontré de toute ma vie. Et il était amical et chaleureux envers tout le monde, des éclairagistes aux danseurs et aux musiciens», résume l'ex-batteur de la star, Bashiri «Bash-Man» Johnson. Le premier percussionniste à avoir joué en live avec Jackson!

Bash-Man joue ce soir à 22h30 sur la grande scène des Promos avec le Funk Big Band de Ton sur Ton dans «A Tribute to Michael Jackson». Bash-Man a collaboré avec une série de mégastars, de Beyoncé à Whitney Houston en passant par les Rolling Stones, les Spice Girls, Céline Dion, Miles Davis, Ray Charles, Dylan, Clapton... Comment se retrouve-t-il dans les Montagnes? Pour cet hommage à Jackson, mais pas seulement. Julien Revilloud, directeur de Ton sur Ton l'avait contacté à New York ou plutôt à Brooklyn, car Bash-Man est fier et heureux d'habiter à Brooklyn et le dit bien



Bashiri Johnson, ici à droite avec Julien Revilloud: répétition pour le show de ce soir sur la grande scène. CHRISTIAN GALLEY

fort. Ils ne se connaissaient pas mais le courant a passé. Donc, si Johnson est venu, «c'était aussi à cause de cette invitation personnelle. Julien a communiqué avec moi de musicien à musicien, comme un

membre de la famille. Il m'a expliqué son école Ton sur Ton et m'a proposé de participer à un concert et à une master class. J'ai répondu que j'en serais très honoré. C'est vraiment la raison pour laquelle je suis ici. Julien

m'a fait sentir que ce serait vraiment quelque chose de spécial. It was beyond business! Or better than business...»

Le cachet? Nous ne le saurons pas. «On ne va pas parler de chiffres», répond Julien Revilloud. Et pour le travail? Julien Revilloud lui avait envoyé toutes les partitions et, hier matin, Bash-Man s'apprêtait à rejoindre la grande scène pour tout un après-midi de répétition avec ce Big Band qu'il rencontrait pour la première fois!

La Suisse, Bash-Man la connaissait déjà. Il a joué à Genève, Lausanne ou Berne, notamment avec Whitney Houston. Mais c'est bien la première fois qu'il met les pieds dans les Montagnes. Il reviendrait bien volontiers. «J'adorerais travailler les rythmes avec les enfants de l'école!»

INFO

Concert et master class:

«A Tribute to Michael Jackson» avec Ton sur Ton Big Band, Bashiri Johnson et formations invitées ce soir à 22h30 sur la grande scène. Master class à l'école Ton sur Ton (rue du Progrès 48, La Chaux-de-Fonds) avec Bashiri Johnson demain de 14h à 16h. Ouverte à tous. Inscriptions: contact@julienrevilloud.ch

LA CHAUX-DE-FONDS Moment solennel pour Imagineige

Grand jour pour les braderies de l'Arc jurassien, les festivals en plein air de Suisse (dont La Plage des Six-Pompes) ainsi que les sculptures et constructions sur neige de La Chaux-de-Fonds. Retenues parmi les 34 nouvelles entrées, elles viennent d'être inscrites sur la liste des traditions vivantes du patrimoine immatériel en Suisse.

Les sculptures et constructions sur neige de La Chaux-de-Fonds rejoignent ainsi, entre autres, la torrée et le jeu de quilles au rang des traditions neuchâteloises déjà inscrites. La nouvelle a été communiquée hier par l'Office fédéral de la culture.

Premier inventaire en 2012

En adhérant à la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Suisse s'est engagée à élaborer un inventaire du patrimoine immatériel en Suisse et à l'actualiser périodiquement.

Une première version de l'inventaire avait été publiée en 2012 sous le titre «Liste des traditions vivantes en Suisse». Cette liste vient d'être actualisée une première fois. A cette occasion, le nombre des entrées a été porté de 165 à 199. Les traditions vivantes dans un cadre urbain sont le dénominateur commun.

L'association Imagineige, organisatrice du concours annuel de sculptures et constructions en neige (photo Keystone) «Imagineige», se réjouit de l'inscription. L'association avait déposé un dossier l'année passée à la suite de l'appel du canton à ce sujet.

Grégoire Perrenoud, membre du comité de l'association Imagineige, indique que «ce concours de constructions en neige a été organisé, irrégulièrement, au moins depuis 1907 selon nos recherches. C'est donc une belle tradition vivante qui a été transmise de génération en génération.»



ROCHFORT Travaux sur la H10 dans le village

Du lundi 3 juillet au vendredi 21 juillet 2017, le Service des ponts et chaussées (SPCH) va faire procéder à la pose d'une nouvelle couche de roulement sur l'ensemble de la traversée du village de Rochefort. Durant ces travaux, le trafic sera géré en régime bidirectionnel. Le 12 juillet dès 5h jusqu'au matin du 13 juillet à 5h, l'axe H10 sera même totalement fermé à la circulation en direction de Val-de-Travers. Une déviation sera mise en place par la Tourne et la Côte de Rosière. Les travaux qui se dérouleront du 3 juillet au 21 juillet consisteront à fraiser la couche de roulement actuelle, poser une géogridde de renforcement et recouvrir cette dernière d'un revêtement phono absorbant.